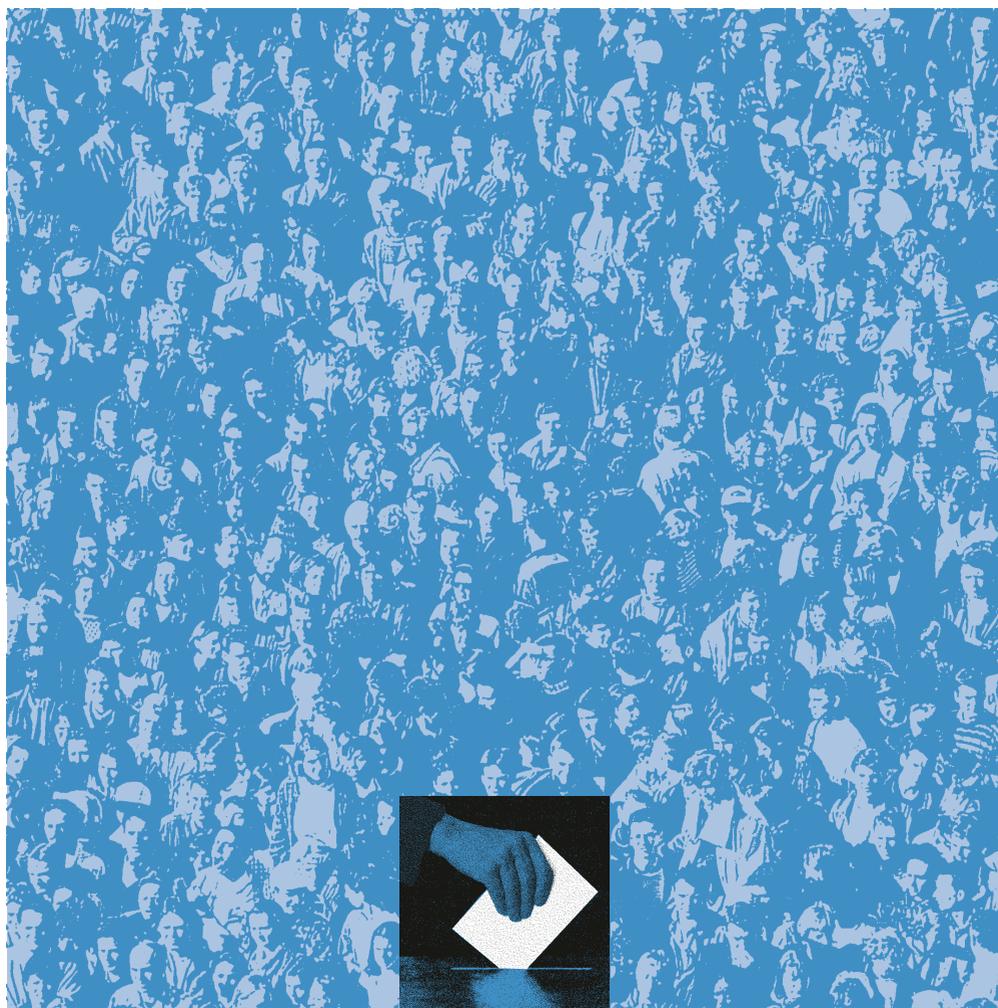


Le système de partis de la Suisse en comparaison internationale

Une étude à l'appui des résultats des élections
au Conseil national 1971–1999



Office fédéral de la statistique
Bundesamt für Statistik
Ufficio federale di statistica
Uffizi federal da statistica

OFS BFS UST

Neuchâtel, 2003

La série «Statistique de la Suisse» publiée par l'Office fédéral de la statistique (OFS) couvre les domaines suivants:

0	Bases statistiques et produits généraux	11	Transports et communications
1	Population	12	Monnaie, banques, assurances
2	Espace et environnement	13	Protection sociale
3	Vie active et rémunération du travail	14	Santé
4	Economie nationale	15	Education et science
5	Prix	16	Culture, médias, emploi du temps
6	Industrie et services	17	Politique
7	Agriculture et sylviculture	18	Administration et finances publiques
8	Energie	19	Droit et justice
9	Construction et logement	20	Revenus et qualité de vie de la population
10	Tourisme	21	Développement durable et disparités régionales

Le système de partis de la Suisse en comparaison internationale

Une étude à l'appui des résultats des élections
au Conseil national 1971–1999

Klaus Armingeon

Professeur de science politique
Université de Berne



Office fédéral de la statistique
Bundesamt für Statistik
Ufficio federale di statistica
Uffizi federal da statistica

Editeur: Office fédéral de la statistique (OFS)

Renseignements: Werner Seitz, Madeleine Schneider, OFS, Tél. 032 713 65 85
e-mail: werner.seitz@bfs.admin.ch, madeleine.schneider@bfs.admin.ch

Auteur: Klaus Armingeon

Diffusion: Office fédéral de la statistique, CH-2010 Neuchâtel
Tél. 032 713 60 60 / Fax 032 713 60 61 / e-mail: order@bfs.admin.ch

Numéro de commande: 587-9900

Prix: Fr. 10.–

Série: Statistique de la Suisse

Domaine: 17 Politique

Langue du texte original: Allemand

Traduction: Services linguistiques de l'OFS

Page de couverture: Roland Hirter, Berne

Layout: Claude Maier

Copyright: OFS, Neuchâtel 2003
La reproduction est autorisée, sauf à des fins commerciales
si la source est mentionnée

ISBN: 3-303-17024-X

Table des matières

Avant-propos	5
Introduction	7
1 Critères de comparaison et données	9
2 Nombre de partis	11
3 Familles de partis et clivages	15
4 Idéologies et programmation	19
5 Partis d'extrême gauche et d'extrême droite	24
6 La nationalisation du système de partis	27
7 Le rapport de force entre partis	30
8 Les années nonante en comparaison internationale	36
9 Conclusion	38
10 Perspectives	39
Bibliographie	41
Annexe 1: Proportions d'électeurs par famille de partis et décennie	45
Annexe 2: Composition politique des gouvernements par décennies	57
Annexe 3: Répartition des mandats par pays	63

Avant-propos

Depuis plus de dix ans, le système suisse des partis connaît une évolution jamais vue depuis l'introduction du scrutin proportionnel en 1918. L'Union démocratique du centre (UDC), parti conservateur à droite de l'échiquier politique et 4e des partis gouvernementaux pendant plusieurs décennies avec une «force» de 10 à 12%, a doublé ses suffrages en deux élections et s'est hissé au rang du plus fort parti de la Suisse. En outre, les verts, qui ont vu le jour dans les années 1990, sont devenus le plus important des partis non gouvernementaux pendant cette décennie.

Compte tenu de cette évolution, on est en droit de se demander dans quelle mesure la Suisse constitue le modèle de stabilité politique maintes fois cité. Représente-t-elle vraiment l'exemple parfait d'un système pluraliste de partis qui doit sa stabilité exceptionnelle à la force de son fédéralisme et à la démocratie directe? Pour répondre à cette question, il convient de comparer cette évolution à celle observée au-delà de nos frontières. L'Office fédéral de la statistique a donc mandaté Monsieur Klaus Armingeon, professeur de science politique à l'Université de Berne, pour comparer l'évolution du paysage politique suisse ces trente dernières années avec celle des partis politiques dans les pays européens, en vue d'en définir les points communs et les particularités. La présente étude arrive à la conclusion suivante: dans le paysage politique européen, le système suisse des partis ne représente pas un cas particulier, pas plus que son évolution, même si ce système est fortement imprégné des particularités de la Suisse.

L'annexe de la présente étude contient des tableaux présentant les résultats officiels des élections au parlement de tous les pays de l'UE et de l'AELE depuis 1970. Les offices statistiques de ces pays ont eu l'amabilité de remettre ces résultats officiels à l'Office fédéral de la statistique. Ce dernier a bénéficié de l'aide de l'institut de politologie de l'Université de Berne pour dépouiller ces données.

J'adresse ici mes vifs remerciements à l'auteur, le Professeur Klaus Armingeon, pour son étude intéressante, dont il porte la responsabilité scientifique. Un grand merci également aux directrices et aux directeurs des offices statistiques qui nous ont permis de publier les données sur l'évolution politique dans leur pays sous une forme simple et conviviale.

J'espère que cette étude contribuera non seulement à identifier les particularités de la politique suisse mais aussi à souligner ses points communs avec le reste de l'Europe.

Office fédéral de la statistique
Adelheid Bürgi-Schmelz
Directrice

Introduction

La présente étude est consacrée aux partis suisses et au système de partis de la Suisse en comparaison internationale. Les partis politiques sont des rassemblements organisés de citoyens et de citoyennes professant les mêmes opinions politiques et dont l'objectif est de promouvoir des objectifs politiques communs dans le cadre de processus de formation de la volonté et de décision concernant des affaires publiques. L'expression «système de partis» désigne l'ensemble formé par les partis agissant au sein d'une communauté politique et par leurs relations mutuelles; un système de partis est donc plus que la somme de ses éléments, autrement dit de ses partis. Les principales caractéristiques d'un système de partis sont le nombre et la taille des partis, les idéologies des principaux d'entre eux ainsi que leur modèle d'interaction, leur relation avec la société et le système politique et enfin, son degré d'institutionnalisation.

Par le passé, le système de partis de la Suisse a été étudié et décrit dans bon nombre de ses détails. Je citerai tout d'abord les travaux d'Erich Gruner, et plus particulièrement ses monographies consacrées aux partis dans la Confédération (Gruner 1977), Andreas Ladner s'étant quant à lui distingué par l'actualisation et la révision des travaux de Gruner (Ladner 1991 et 1999; voir également Geser, Ladner et al. 1994). Vatter a étudié les systèmes de partis en comparaison cantonale (Vatter 2001). D'autres manuels et recueils encore, dont certains incluent des comparaisons internationales, fournissent de précieuses informations (Kriesi 1995; Linder 1999; Kerr 1987; Sciarini et Hug 1999).

La présente étude adopte systématiquement cette démarche comparative. Contrairement à une description et à une analyse détaillées des partis suisses dans un contexte national, il ne s'agit donc pas d'une reproduction aussi large et fidèle que possible des structures, des lignes de développement et des problèmes des partis ainsi que de leurs relations au sein de la Confédération. L'objectif poursuivi ici est l'identification des différences et des similitudes avec les systèmes de partis d'autres démocraties établies dans le groupe des pays de l'OCDE, notamment en Europe de l'Ouest¹. La comparaison, centrée sur la Suisse, se limite à des aspects précis des systèmes de partis. Chaque chapitre débute par conséquent par un exposé de la situation suisse, puis la compare à celle des autres pays.

¹ Le groupe de référence des pays de l'OCDE comprend les pays suivants: Allemagne, Australie, Autriche, Belgique, Canada, Danemark, Espagne (à partir de 1977), Etats-Unis (USA), Finlande, France, Grèce (à partir de 1974), Irlande, Islande, Italie, Japon, Luxembourg, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Portugal (à partir de 1975), Royaume-Uni (GBR), Suède et Suisse. Le terme «Europe» désigne les pays de ce groupe situés en Europe de l'Ouest.

Bon nombre d'observateurs considèrent l'interaction des partis au sein de la Confédération comme un cas particulier parmi les systèmes de partis européens. Au premier coup d'œil, cette analyse se vérifie: nulle part en Europe, la démocratie directe ne joue un rôle aussi central dans le système politique qu'en Suisse. C'est la raison pour laquelle les options des partis suisses sont à première vue autres que dans les pays dont le système politique est un système purement parlementaire représentatif. Selon Erich Gruner, les partis suisses se sont formés dans un contexte de lutte plébiscitaire et sont donc la résultante non pas de la parlementarisation comme dans le reste de l'Europe, mais de l'exercice des droits du peuple (Gruner 1977). Erich Gruner est également d'avis qu'en raison du fédéralisme prononcé de la Suisse, les systèmes politiques des cantons diffèrent eux aussi, et que même les élections au Conseil national ne sont que 26 élections parallèles à l'échelle cantonale. Ce point de vue a été souvent repris (Kerr 1987; Kriesi 1998) et est étayé par les différences majeures que présentent les autres institutions politiques cantonales (Vatter 2001). Toutefois, comme le démontrent les comparaisons ci-après, le système de partis de la Suisse ne constitue pas une classe à part, n'est pas un cas *sui generis*. Il fait partie d'un groupe de systèmes de partis fragmentés que l'on trouve en Europe, et est soumis à des tendances d'évolution analogues à celles qui caractérisent les systèmes de partis européens. Cette constatation s'étend aux bouleversements subis dans les années 90 par le paysage suisse des partis, bouleversements qui perdent leur singularité lorsqu'on les confronte à la comparaison.

1 Critères de comparaison et données

On peut analyser les systèmes de partis selon de multiples critères. Ceux que nécessite l'étude comparative des différences et des similitudes du système suisse sont peu nombreux et simples, puisqu'ils se limitent à la classification typologique et à la mesure quantitative. La définition donnée ci-dessus du système de partis permet de déterminer les principaux d'entre eux, parmi lesquels le nombre et la force des partis ainsi que leur orientation idéologique. Cette approche suppose l'existence de systèmes de partis nationaux, un postulat mis en question, du moins pour la Suisse, par la thèse selon laquelle les élections nationales sont 26 élections cantonales parallèles: les systèmes politiques cantonaux et notamment les systèmes de partis cantonaux présentent des différences telles que les déterminants du comportement électoral varient forcément d'un canton à l'autre. Ainsi, l'homogénéité d'un système de partis dans les différentes régions d'un pays constitue également un critère décisif que l'on pourrait considérer comme le degré de «nationalisation» d'un système de partis (Caramani 1996). Enfin, étant donné que les systèmes de partis évoluent, l'ampleur et l'orientation de leur évolution constituent eux aussi des critères de comparaison, au même titre que l'essor et le déclin des partis politiques.

La présente description du système de partis de la Suisse s'appuie sur la comparaison entre époques et pays. Elle permet d'identifier ses similitudes et ses différences avec ceux d'autres pays. La comparaison historique permet de mesurer la stabilité et le changement, la convergence et la divergence. La comparaison géographique permet de distinguer certaines caractéristiques structurelles à un moment précis. Une comparaison avec les pays d'Europe de l'Ouest s'impose du fait des analogies et interdépendances du contexte politique et historique. Lorsque les chiffres l'autorisent, la présente étude intègre toutes les démocraties établies du groupe des pays de l'OCDE dans la comparaison. La période de comparaison englobe les années 1960 à 1999. Ces quarante ans suffisent pour pouvoir observer les constantes structurelles et les évolutions à long terme. Dans la mesure où cela était possible et judicieux, j'ai suivi une stratégie d'analyse simple et claire comme celle adoptée récemment par Peter Mair (Mair 2002) et qui inclut un calcul de moyennes décennales de chaque variable pour tous les pays.

Les données chiffrées sur lesquelles repose cette étude sont pour l'essentiel des résultats d'élections nationales. On trouvera des statistiques électorales dans des manuels tels que le compendium de Mackie et Rose ou dans celui, excellent et plus récent, de Caramani (Mackie et Rose 1991; Caramani 2000). Sur la base de publications officielles, l'Office fédéral de la statistique a, en collaboration

avec l'Institut de sciences politiques de l'Université de Berne, compilé pour les pays d'Europe de l'Ouest et pour la période 1971–1999 une base de données reproduite en annexe de la présente étude (annexe 3). Certains recueils issus de la recherche universitaire sont par ailleurs librement accessibles par l'intermédiaire d'archives de données et d'Internet, comme le Comparative Political Data Set (Armingeon, Beyeler et al. 2001) pour ne citer qu'un exemple. L'avantage de cette source réside dans la libre accessibilité de la base de données par Internet, dans son utilisabilité directe par des programmes statistiques courants ainsi que dans le classement des différents partis nationaux en familles internationales telles qu'elles ont été identifiées par Lane (Lane et al. 1997). Pour la présente analyse, cette base de données a été complétée par celle de l'Office fédéral de la statistique et utilisée pour la récapitulation des pourcentages de votes obtenus par les familles de partis. Les résultats électoraux d'un parti n'ont été pris en compte que lorsque ce parti a obtenu une fois au moins un minimum de 3% de toutes les voix durant la période étudiée de 1960 à 1999. En vertu de cette règle, les partis comme la Ligue des Tessinois ou le Parti suisse du travail n'ont pas été retenus dans les analyses comparatives effectuées sur la base du Comparative Political Data Set.²

² Les moyennes décennales dans le Comparative Political Data Set ont été établies de la manière suivante: jusqu'à l'année précédant l'année des élections (t-1), on a retenu les pourcentages de votes de la dernière élection (par exemple de l'année t-4) comme résultat annuel. A partir de l'année électorale t, on a retenu pour chaque année les résultats électoraux de l'année t jusques et y compris l'année précédant l'élection suivante (qui a eu lieu par exemple durant l'année t+4). On a calculé une moyenne décennale de ces résultats annuels. Si, par exemple, le parti A avait obtenu 40% des voix lors des élections 1988, 20% des voix lors des élections suivantes en 1992 et 10% des voix en 1996, on a retenu 40% pour 1990 et 1991, 20% pour chacune des années 1992 à 1995, et 10% de 1996 jusqu'à la fin de la décennie; cela donne une moyenne de 20% pour la décennie 1990–99.

Dans le calcul de la composition politique du gouvernement, les parts ont été calculées sur base journalière à partir de la date d'entrée au gouvernement, et une moyenne de ces valeurs annuelles a été établie pour la décennie.

2 Nombre de partis

Outre les quatre partis gouvernementaux – PRD, PDC, PSS et UDC –, de nombreuses autres formations ont obtenu des pourcentages de votes importants à l'échelon national lors des élections au Conseil national de 1999. Il s'agit par exemple du Parti écologiste (5,0%), du Parti libéral (2,3%), du Parti évangélique (1,8%), du Parti du travail (1,0%), des Démocrates Suisses (1,8%) et du Parti de la Liberté (0,9%). Il existe apparemment un grand nombre de partis en Suisse. Il est vrai que la plupart des pays d'Europe continentale présentent eux aussi un large échiquier politique, alors que d'autres sont proches du bipartisme pur, dont le meilleur exemple est le système de partis néo-zélandais tel qu'il se présentait avant l'introduction du scrutin proportionnel en 1995³. Les systèmes de partis d'Europe continentale se distinguent en revanche par leur grand nombre de partis, la Suisse étant un exemple typique de système multipartite.

Avant de comparer le nombre des partis suisses dans une perspective internationale, il faut se poser la question de savoir quels sont les partis à prendre en compte et quelles sont les pondérations qu'il convient de leur accorder. Etant donné qu'il s'agit ici de comparer des systèmes nationaux de partis, il est pertinent de ne retenir que les partis se présentant aux élections parlementaires nationales. Ceux dont ce n'est pas le cas ne sont pas pris en compte. En ce qui concerne la pondération des différents pourcentages de votes, les sciences sociales s'appuient sur une méthode éprouvée qui repose sur un indice allant de 0 à 1 : une valeur indicielle proche de «1» signifie que le système de partis est composé d'un très grand nombre de très petits partis, la valeur indicielle «0» indiquant à l'inverse qu'il n'existe qu'un seul parti qui recueille 100% des voix. Lorsque deux partis recueillent 50% des voix chacun, la valeur est 0,5. Cet indice de fragmentation (IF) est calculé au moyen de la formule ci-dessous :

$$IF = 1 - \sum_{i=1}^m t_i^2$$

sachant que t_i est le pourcentage de votes obtenu par le parti i et m le nombre

³ En revanche, c'est à tort que les manuels scolaires qualifient souvent le système du Royaume-Uni (GBR) de «bipartite». Durant l'après-guerre, il s'est toujours agi d'un système à au moins deux partis et demi, puisque depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, tant durant la période 1964–66 que 1974–2001, un troisième parti (les Libéraux ou partis libéraux de gauche) ont obtenu plus de 10% des voix.

des partis. Selon la théorie des probabilités, le résultat peut être interprété comme la probabilité que deux électeurs choisis au hasard votent pour des partis différents (Rae 1968). Laakso et Taagepera (1979) ont proposé de modifier cet indice, ce qui le rend plus facilement interprétable comme indicateur du nombre effectif des partis (N). Il se calcule comme suit: $N = 1/(1-IF)$. Un pays présentant deux partis de même taille a dès lors une valeur N de 2; un pays où un parti recueille 50% des voix, un second 30% et un troisième 20% a une valeur IF de 0,62 et donc une valeur N de 2,63.

1* Nombre de partis effectifs

Pays	1960 – 1969	1970 – 1979	1980 – 1989	1990 – 1999	1960 – 1999
Allemagne	3,3	2,9	3,8	3,8	3,3
Australie	2,9	2,9	3,2	3,2	2,9
Autriche	2,4	2,3	3,4	3,5	2,7
Belgique	4,1	6,5	9,5	9,6	7,2
Canada	3,0	3,0	3,7	3,7	3,2
Danemark	4,0	5,5	4,8	4,8	5,0
Espagne		4,3	3,7	3,6	3,7
Etats-Unis (USA)	2,1	2,1	2,5	2,1	2,0
Finlande	5,5	6,0	5,9	5,9	5,8
France	5,0	5,2	6,0	6,1	5,2
Grèce		3,3	2,8	2,8	2,9
Irlande	3,0	2,8	3,9	3,9	3,2
Islande	3,6	3,8	4,5	4,4	4,1
Italie	4,0	3,8	6,7	6,8	4,8
Japon	2,7	3,7	4,3	4,3	3,5
Luxembourg	3,4	3,9	4,7	4,7	4,0
Norvège	3,7	4,3	4,9	4,9	4,2
Nouvelle-Zélande	2,5	2,6	3,5	3,5	2,8
Pays-Bas	5,1	6,0	4,9	4,9	5,0
Portugal		3,7	3,0	3,0	3,3
Royaume-Uni (GBR)	2,4	2,8	3,1	3,1	2,8
Suède	3,3	3,5	4,1	4,2	3,6
Suisse	5,2	5,9	7,1	7,0	6,1
Moyenne	3,6	4,0	4,5	4,5	4,0

Source: Armington, Beyeler et al. 2001

Le tableau 1* indique les résultats obtenus au moyen de la formule ci-dessus. Il contient pour chaque pays les chiffres des quatre dernières décennies du XX^e siècle et la moyenne des valeurs décennales. Dans le cas de la Grèce, du Portugal et de l'Espagne, ces indices ne peuvent être calculés qu'à partir de la démocratisation, durant les années 70, autrement dit l'introduction d'élections libres (1974, 1975 et 1977). Selon cette statistique, la Suisse comptait cinq partis effectifs dans les années 60. Leur nombre est ensuite passé à six dans un premier temps (années 70) puis à sept (années 80) avant de reculer de nouveau à six (années 90). Cette évolution correspond dans les grandes lignes à celle des pays de l'OCDE: augmentation du nombre des partis jusque dans les années 80. En moyenne des pays de l'OCDE, la variation historique reste cependant inférieure à celle de la Suisse (entre 3½ et 4½ partis). Un regard sur les moyennes des pays durant les différentes décennies permet en outre de constater une étonnante constance: le nombre moyen de partis effectifs s'élève, avec de faibles variations, à environ quatre. Apparemment, l'idée selon laquelle le nombre de partis présents dans les systèmes de partis occidentaux aurait subi des changements spectaculaires n'est pas confirmée par l'expérience. Il faut également veiller à ne pas surestimer la variation la plus importante enregistrée par la Suisse, puisque la Belgique, l'Italie et les Pays-Bas présentent une fluctuation d'ampleur au moins comparable.

Un deuxième caractère constant frappe lorsqu'on analyse le tableau 1*: le classement des pays ne varie que faiblement lui aussi. Les pays qui présentaient un grand nombre de partis dans les années 60 conservent cette particularité à la fin du siècle dernier, à l'exception notable de la Belgique, qui connaissait encore un système tripartite dans les années 50. Dans la décennie qui suit, les partis belges ne sont plus qu'au nombre de quatre, puis passent rapidement à neuf et à dix. Ce changement radical est imputable à la régionalisation du système politique belge, qui s'est traduite par la formation de partis régionaux autonomes comme les sociaux-démocrates ou les chrétiens-démocrates (Armingeon 1989: 343).

Les pays diffèrent considérablement par un autre aspect encore: le degré de fractionnement des partis y varie fortement. Les Etats-Unis (USA), l'Autriche, le Royaume-Uni (GBR), la Grèce et l'Australie comptent 2½ à 3 partis. Au Danemark, aux Pays-Bas, en France, en Finlande, en Suisse et en Belgique, on trouve en revanche une moyenne de cinq à six partis. En comparaison à long terme, la fragmentation du système de partis suisse n'est dépassée que par celle du système belge. La Suisse appartient donc au groupe des pays dont les systèmes de partis sont fortement fragmentés, sans être pour autant le seul parmi les pays démocratiques à compter un grand nombre de partis. Comment cette relative

stabilité du nombre des partis s'explique-t-elle? Pourquoi, par exemple, le nombre des partis de la Suisse diffère-t-il si fortement durant la période étudiée de celui de ses voisins que sont l'Autriche ou l'Allemagne?

Il existe à cette question une célèbre réponse, apportée par le politologue français Maurice Duverger: la structure d'un système de partis et le nombre de ses partis sont essentiellement déterminés par le droit électoral:

1. Le scrutin proportionnel tend vers un système de partis multiples, avec des partis rigides, indépendants et stables.
2. le scrutin majoritaire à deux tours tend vers un système de partis multiples, avec des partis souples, dépendants et relativement stables.
3. le scrutin majoritaire à un seul tour tend vers le dualisme des partis (Duverger 1959: 219).

Ces «lois» ont fait l'objet de critiques vigoureuses, bien qu'elles ne contestent pas l'influence des modes de scrutin. En revanche, la recherche théorique et empirique révèle de manière tout aussi patente que cette influence dépend du contexte et qu'il existe d'autres déterminants importants, non institutionnels ceux-là (Nohlen 2000; Ware 1996: 192). Enfin, selon la loi de Duverger, cette explication s'applique parfaitement à la Suisse, quoique le Royaume-Uni (GBR) aurait, toujours selon elle, «trop» de partis et l'Autriche «pas assez». C'est la raison pour laquelle l'étude des partis politiques fait appel à des facteurs explicatifs de nature non seulement institutionnelle mais aussi socio-économique et culturelle, qui seront abordés au chapitre suivant.

3 Familles de partis et clivages

La différence en ce qui concerne le nombre des partis s'explique également par la présence de groupes socioculturels différents dans un pays. Plus ceux-ci sont nombreux, plus les partis qui les représentent doivent l'être aussi. Appliquée à la Suisse, cette logique pourrait signifier que l'Union Démocratique du Centre est traditionnellement le parti de l'agriculture et des couches moyennes protestantes, que les radicaux représentent la bourgeoisie, que le Parti démocrate-chrétien est la voix des catholiques et que le Parti socialiste défend les intérêts politiques des travailleuses et des travailleurs. Les partis devraient donc être moins nombreux dans les pays où les conflits sont absents entre ville et campagne ou entre confessions. En conséquence, si la Suisse compte autant de partis, c'est qu'il s'agit d'une société hétérogène sur le plan socioculturel.

Stein Rokkan et Seymour Martin Lipset sont les auteurs d'une ambitieuse tentative de classement des partis d'Europe de l'Ouest en familles en fonction des clivages socioculturels des sociétés (Lipset et Rokkan 1967). Ils arguent que l'Europe de l'Ouest a vécu deux grandes révolutions, l'une nationale et l'autre industrielle, au cours desquelles quatre conflits sociaux sont nés. Ces conflits auraient été «appropriés» par des partis qui se considéraient comme les représentants d'au moins un d'entre eux et qui auraient formé une coalition durable avec le groupe de population concerné et les organisations défendant ses intérêts. C'est à mesure de l'apparition de ces conflits de modernisation et de leur appropriation, par un parti existant ou nouveau, que se sont formés les systèmes de partis d'Europe de l'Ouest jusqu'à l'entre-deux-guerres. Depuis lors, le système de partis d'Europe de l'Ouest est «gelé», écrivaient-ils au milieu des années 60. Ces systèmes de partis plongeaient donc en partie leurs racines historiques bien avant l'introduction de la démocratie.

La thèse de Rokkan et Lipset a fait l'objet de débats animés parmi les spécialistes de l'étude des partis. Elle est aujourd'hui considérée comme réductrice pour maintes raisons, l'une d'entre elles étant la restriction à quatre conflits sociaux centraux: entre centre et périphérie, entre Etat et Eglise, entre ville et campagne, entre classe ouvrière et bourgeoisie. Or, tous les conflits actuellement appropriés par la politique, par exemple celui qui oppose économie et écologie, ne trouvent pas leur origine dans ces quatre conflits fondamentaux. Il est donc plus pertinent de partir d'un nombre de conflits supérieurs et, par conséquent, d'un nombre supérieur de familles de partis. Klaus von Beyme a élaboré un schéma utile de différenciation des partis dans les démocraties occidentales qui

2* Schéma de différenciation des partis politiques d'Europe de l'Ouest en fonction de conflits socio-politiques

1. **Libéralisme dirigé contre l'ancien régime des conservateurs**
 2. **Conservateurs contre les libéraux**
 - Suisse:* Radicaux contre catholiques conservateurs (1830 – 1874)
 - France:* Libéraux, doctrinaires contre ultraroyalistes (1814 – 1830)
 - Allemagne:* Libéraux contre partisans du principe monarchique (1815 – 1848)
 3. **Partis ouvriers contre le système bourgeois**
 - Suisse:* Grütliverein (1838), Union Suisse des travailleurs (1873), Parti socialiste (1888)
 - Allemagne:* Association générale des travailleurs / Parti Ouvrier Social-Démocrate (1863 / 1869)
 4. **Partis agrariens contre le système industriel**
 - Suisse:* Parti suisse des paysans, artisans et bourgeois (fusionne en 1971 avec certains partis démocrates cantonaux pour devenir l'Union démocratique du Centre)
 - Suède:* Parti agrarien (par la suite: Parti du centre)
 5. **Partis régionaux contre le système centraliste**
 - Suisse:* Ligue des Tessinois
 - Italie:* Ligue du Nord
 - Allemagne:* Parti bavarois
 6. **Partis chrétiens contre le système laïc**
 - Suisse:* Parti conservateur (1912), depuis 1970 Parti démocrate-chrétien
 - Allemagne:* Parti du centre (depuis 1871) et plus tard Union chrétienne-démocrate
 - Italie:* Parti populaire (1919), Démocratie chrétienne
 7. **Partis communistes contre le «social-démocratisme»**
 - Suisse:* Parti communiste suisse (1921), depuis 1944 Parti du travail
 - Allemagne:* Parti communiste allemand
 8. **Partis fascistes contre les systèmes démocratiques**
 - Suisse:* Front national (1930)
 - Allemagne:* Parti ouvrier national-socialiste
 - Italie:* Faisceaux de combat (1919), par la suite Parti National Fasciste
 - Néo-fascistes:** Suisse (néant), Italie (Mouvement social italien), Allemagne (Parti National Démocratique Allemand)
 9. **Populisme de droite contre le système bureaucratique et d'Etat-providence**
 - Suisse:* Ligue des Tessinois / Parti de la Liberté
 - Italie:* Ligue du Nord
 - Autriche:* Parti libéral autrichien
 - Allemagne:* Républicains
 10. **Mouvement écologique contre la société de croissance industrielle**
 - Suisse, Allemagne, France, Autriche, etc.:* Parti écologiste
-

Source: von Beyme 2000: 70 et compléments apportés par l'auteur

distingue dix familles de partis en fonction des grands conflits ou clivages politiques sous-jacents (von Beyme 2000: 70). Le tableau 2* est une version de ce schéma complétée par d'autres exemples. On y voit également que les classifications de von Beyme ne sont pas exhaustives: la Ligue des Tessinois, par exemple, est à la fois un parti régional et une formation de la droite populiste; longtemps, le Parti libéral autrichien (FPÖ) a été un parti libéral de droite, avant de prendre progressivement une couleur populiste de droite dans les années 90.

Ce tableau montre bien que le système de partis de la Suisse n'est, avec ses nombreux partis, ni un système sui generis ni un cas particulier. La Suisse est effectivement un cas extrême, dans la mesure où aucun des conflits – ou presque – vécus par les sociétés européennes ne l'a épargnée, conflits que les partis se sont appropriés. Ainsi, le système de partis de la Suisse est particulièrement proche du système de partis européen idéal.

Cette constatation est confirmée par une autre analyse. Arend Lijphart a dénombré les clivages permanents existant au sein des systèmes politiques des pays occidentaux et les a classés en clivages d'importance majeure (MA) et moyenne (MO) (Lijphart 1999: 78-87).

Le tableau 3* montre que la Suisse – qui n'est pas la seule dans ce cas – vit un nombre relativement grand de conflits politiques. Et là où de nombreux conflits politiques sont débattus, un grand nombre de partis politiques peuvent apparaître pour se faire les représentants d'intérêts divergents dans le contexte d'un ou de plusieurs de ces conflits politiques. Lijphart résume cette relation par un axiome: le nombre de partis déterminants est égal au nombre de conflits plus un. Dans la perspective de la comparaison internationale, nous pourrions donc supposer que la Suisse compte cinq partis déterminants. Ce résultat démontre, lui aussi, que le système de partis de la Suisse ne constitue pas un cas particulier, mais qu'il est représentatif d'un groupe de pays qui connaissent de nombreux conflits sociaux et en débattent démocratiquement.

3* Clivages politiques dans 23 démocraties

Pays	Socio-économique	Religieux	Ethno-culturel	Ville-campagne	Adhésion au système	Politique extérieure	Post-matérialiste	Nombre de conflits
Allemagne	MA	MA	MO				MO	3.0
Australie	MA			MO				1.5
Autriche	MA	MO						1.5
Belgique	MA	MA	MA					3.0
Canada	MO		MA					1.5
Danemark	MA	MO		MO		MO		2.5
Espagne	MA	MO	MA					2.5
Etats-Unis (USA)	MO		MO					1.0
Finlande	MA	MO	MA	MO	MO			3.5
France	MA	MO			MO	MO		2.5
Grèce	MA				MO			1.5
Irlande	MA					MO		1.5
Islande	MA			MO		MO		2.0
Italie	MA	MA			MO	MO		3.0
Japon	MA	MO			MO	MO		2.5
Luxembourg	MA	MA						2.0
Norvège	MA	MA		MO			MO	3.0
Nouvelle-Zélande	MA							1.0
Pays-Bas	MA	MA					MA	3.0
Portugal	MA	MO			MO	MO		2.5
Royaume-Uni (GBR)	MA					MO		1.5
Suède	MA	MO		MO			MO	2.5
Suisse	MA	MO	MO	MO		MA	MO	4.0

MA: Conflits majeurs

MO: Conflits d'importance moyenne

Source: Lijphart 1999: 80 s., avec indications complémentaires pour la Suisse

4 Idéologies et programmatique

Certains politiciens helvétiques ont parfois supposé que les chances de différences programmatiques marquées entre partis sont meilleures en Suisse parce que leur plus grand nombre empêche toute assimilation, des suffrages supplémentaires ne pouvant plus être acquis qu'au centre, auprès de l'électeur «médian». D'autres pensent qu'une «classe politique» défend des objectifs et des convictions qui ne sont plus représentatifs des citoyens et des citoyennes. Une autre opinion également répandue enfin est celle qui consiste à considérer que l'«ère des idéologies» est révolue, au moins depuis l'effondrement du socialisme d'Etat en Europe de l'Est, et que les partis sont devenus des machines à engranger des voix, entre lesquelles il n'existe plus de différences programmatiques substantielles. Que penser de cela sur la base d'une comparaison internationale d'indicateurs quantifiables?

On constatera tout d'abord que, en effet, les différences programmatiques marquées qui caractérisaient les systèmes de partis occidentaux d'avant la Deuxième Guerre mondiale ont disparu. Certains auteurs postulent que, durant les quatre dernières décennies, il s'est établi entre les partis occidentaux une convergence programmatique progressive allant jusqu'à l'assimilation (Thomas 1976, 1980). C'est là l'opinion d'une minorité. La plupart des spécialistes de l'étude des partis voient toujours des différences notables entre les programmes des différents partis. Ce point de vue est étayé par des estimations comparatives entre partis établies par des experts. L'une de ces enquêtes est particulièrement importante pour la présente étude parce qu'elle englobe également le système de partis de la Suisse.

Cette enquête a été réalisée par Huber et Inglehart en 1993 (Huber et Inglehart 1995). Des experts de différents pays ont été invités à classer les partis de leur pays sur une échelle gauche-droite de 1 à 10. Le tableau 4* montre les valeurs attribuées au plus grand parti de gauche et au principal parti du centre, de centre droite ou de droite. La colonne «Différence» indique l'écart entre les deux partis sur l'échelle. On constate que les principaux objectifs des grands partis des démocraties occidentales présentent toujours des différences considérables. Cela vaut également pour la Suisse, dont le résultat est supérieur à la moyenne sans être pour autant extrême. En revanche, cette analyse dément l'hypothèse selon laquelle les différences entre les programmes des partis devraient être plus marquées en Suisse, compte tenu du nombre important de partis, de la définition précise des groupes sociaux et régionaux qui les supportent et qui leur permettent d'échapper à la pression qui les contraindraient à un glissement vers le centre, comme c'est le cas dans d'autres pays.

4* Différences politico-idéologiques entre le plus grand parti de gauche et le plus fort parti du centre, de centre droite ou de droite en 1993

Pays	Différence	Gauche	Droite	Nom des partis
Allemagne	2,59	3,83	6,42	Parti social-démocrate / Union chrétienne-démocrate
Australie	2,38	4,75	7,13	Parti travailliste / Parti libéral
Autriche	1,50	4,75	6,25	Parti social-démocrate / Parti populaire autrichien
Belgique	1,76	4,10	5,86	Parti socialiste / Parti populaire chrétien (Christelijke Volkspartij), Parti social chrétien
Canada	2,20	5,10	7,30	Parti libéral / Parti progressiste-conservateur
Danemark	2,34	5,22	7,56	Parti social-démocrate / Parti populaire conservateur
Espagne	3,50	4,00	7,50	Parti socialiste ouvrier / Parti populaire
Etats-Unis	2,70	4,15	6,85	Démocrates / Républicains
Finlande	3,00	4,38	7,38	Parti social-démocrate / Coalition nationale
Irlande	1,70	4,10	5,80	Parti travailliste / Fianna Fail
Italie	3,83	2,50	6,33	Parti démocratique de la gauche / Démocratie chrétienne
Japon	4,64	3,79	8,43	Parti socialiste / Parti libéral-démocrate
Norvège	3,87	4,13	8,00	Parti du travail / Parti conservateur (Høyre)
Nouvelle-Zélande	3,80	3,50	7,30	Parti travailliste / Parti national
Pays-Bas	2,10	4,20	6,30	Parti du travail / Chrétiens-démocrates
Portugal	1,50	4,88	6,38	Parti socialiste / Parti social-démocrate
Royaume-Uni	3,28	4,43	7,71	Parti travailliste / Parti conservateur
Suède	4,25	4,08	8,33	Parti social-démocrate / Conservateurs
Suisse	3,40	2,60	6,00	Parti socialiste / Parti radical-démocratique
Moyenne	2,72	3,93	6,65	

Echelle de 1 à 10

Gauche: Moyennes des notations des experts concernant le positionnement politico-idéologiques des partis de gauche

Droite: Moyennes des notations des experts concernant le positionnement politico-idéologiques des partis du centre, de centre de droite ou de droite

Différence: Différence entre les deux moyennes

Calculé d'après Huber et Inglehart (1995)

